



Charte Handicap et Politique d'Accessibilité

Préambule

La présente Charte Handicap et Politique d'Accessibilité s'inscrit dans l'engagement de La Baronnie en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Notre objectif est de garantir un environnement accessible, inclusif et bienveillant pour toutes et tous, en veillant à ce que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier des mêmes opportunités et droits que les autres. Nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour rendre nos services, nos espaces de travail et nos outils numériques accessibles à toutes les personnes, quelles que soient leurs situations de handicap.

Principes Généraux

Accessibilité pour tous

Nous nous engageons à garantir l'accessibilité des locaux, des infrastructures, des services et des outils numériques pour toutes les personnes, qu'elles soient porteuses de handicaps physiques, sensoriels, cognitifs ou psychiques.

Respect des droits des personnes en situation de handicap

Le respect des droits des personnes handicapées est au cœur de notre politique. Nous nous engageons à favoriser leur inclusion, leur participation active et leur autonomie dans tous les aspects de la vie professionnelle et sociale.

Égalité des chances

Nous veillons à offrir des conditions d'accès équitables et à lutter contre toute forme de discrimination en raison du handicap. L'égalité des chances se traduit par une offre de services, une gestion des carrières et une gestion des ressources humaines adaptées aux besoins spécifiques des collaborateurs en situation de handicap.

Accessibilité des Espaces Physiques

Aménagement des locaux

Tous nos locaux sont conçus ou aménagés de manière à faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap. Cela inclut l'installation de rampes d'accès, d'ascenseurs, de toilettes adaptées, ainsi que la mise à disposition de places de stationnement réservées.

Accueil et accompagnement des personnes handicapées

Prise en charge des demandes spécifiques

Nous nous engageons à offrir un accueil personnalisé aux personnes en situation de handicap. Cela inclut la mise à disposition de moyens d'accompagnement adaptés en fonction des besoins individuels.

Formation du personnel

Tous les collaborateurs sont sensibilisés à la question du handicap et formés aux bonnes pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées. Des formations spécifiques peuvent être mises en place pour les équipes en contact direct avec des personnes handicapées.

Adaptation des Conditions de Travail

Aménagements raisonnables

Nous nous engageons à mettre en place des aménagements raisonnables pour permettre aux collaborateurs en situation de handicap d'exercer leurs fonctions dans de bonnes conditions. Cela inclut l'adaptation des horaires, des équipements de travail, des postes de travail et la mise en place de dispositifs de télétravail si nécessaire.

Soutien à la mobilité interne

Nous encourageons la mobilité interne des collaborateurs en situation de handicap et nous veillons à ce qu'ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans leur évolution professionnelle.

Limites d'accessibilité pour les déficients visuels

Bien que nous soyons pleinement engagés à améliorer l'accessibilité dans notre organisation, nous reconnaissons que nos infrastructures et nos outils actuels ne sont pas entièrement adaptés aux besoins des personnes aveugles ou malvoyantes. En particulier, certains de nos locaux, ainsi que certains de nos documents et outils numériques, peuvent présenter des difficultés d'accessibilité pour les déficients visuels.

Nous sommes conscients de cette limitation et nous nous engageons à travailler activement à l'amélioration de l'accessibilité pour cette catégorie de handicap. Cependant, en l'état actuel, nous recommandons aux personnes déficientes visuelles de nous contacter au préalable afin de discuter des adaptations nécessaires pour faciliter leur accueil et leur participation.

Cette Charte Handicap et Politique d'Accessibilité témoigne de notre volonté de créer un environnement inclusif, où toutes les personnes, quelles que soient leurs spécificités, peuvent participer pleinement à la vie professionnelle, à la vie sociale et à la vie civique.

Nous croyons fermement qu'une société plus inclusive est une société plus forte et plus équitable. La Baronnie s'engage à faire de cette politique une priorité et à agir de manière concrète pour l'atteindre.